ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Bureau du Comité du patrimoine mondial

Treizième session

Paris, 27-30 juin 1989

Salle VI

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la session
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Introduction sur les activités entreprises par le Secrétariat depuis la douzième session du Comité du patrimoine mondial
- 4. Examen du suivi de l'état de conservation des biens naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et problèmes techniques s'y rapportant
- 5. Révision des formulaires de proposition d'inscription et des formulaires de demande d'assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial
- 6. Examen des demandes d'assistance internationale
- 7. Présentation de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial
- 8. Examen des propositions d'inscription de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril
- 9. Examen des propositions d'inscription de biens naturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril
- 10. Moyens d'assurer une représentation équitable des différentes régions et cultures
- 11. Présentation des activités promotionnelles
- 12. Rapport du Comité du patrimoine mondial à la 25ème session de la Conférence générale
- 13. Ordre du jour provisoire pour la treizième session ordinaire du Comité du patrimoine mondial
- 14. Questions diverses
- 15. Clôture de la réunion